



Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N° 87-004-XIF au catalogue

Vol. 12, n° 3

Quelques notes : une nouvelle enquête auprès des éditeurs de musique

par Erika Dugas

Les éditeurs de musique jouent un rôle crucial dans l'industrie de la musique. Toutefois, les personnes de l'extérieur sont très peu renseignées au sujet de l'édition musicale et même les initiés n'ont qu'une vision partielle de cet élément important. Statistique Canada élabore une nouvelle enquête afin de recueillir de plus amples renseignements à ce sujet et de mettre en lumière le rôle des éditeurs de musique, à la fois dans l'industrie musicale et ailleurs dans le secteur culturel.

Lorsque l'on pense à la musique, la radio et les enregistrements sonores sont souvent les premiers éléments à nous venir à l'esprit, tandis que d'autres personnes penseront aux vidéoclips ou au dernier concert en direct auquel elles ont assisté dans une boîte de nuit ou dans le cadre d'un festival. Pourtant, la musique fait également partie des films et des émissions télévisuelles ainsi que de presque toute la publicité non imprimée. Et si vous prêtez l'oreille, vous entendrez sans doute un air vaguement familier jouer en sourdine dans de nombreux bureaux, établissements commerciaux et ascenseurs.

En fait, la musique fait tellement partie de notre vie que nous songeons rarement aux détails la concernant. La majorité d'entre nous pouvons nommer plusieurs artistes populaires, mais que savons-nous au juste à propos des chansons elles-mêmes? L'auteur-compositeur a-t-il reçu une rétribution? Comment notre chanteur favori en est-il arrivé à enregistrer une chanson particulière? C'est probablement l'éditeur de musique qui a joué un rôle dans ces deux transactions.

Le travail

Au début des années 1900, l'expression « édition musicale » aurait évoqué l'image d'une presse produisant des partitions à la chaîne. Aujourd'hui, les imprimés de musique constituent un petit créneau pour quelques éditeurs de musique seulement. La grande majorité de ceux-ci s'occupent surtout de la gestion des droits d'auteur associés à des œuvres musicales : ils achètent et enregistrent les droits d'auteurs et font la promotion des œuvres musicales qui s'y rattachent. Lorsqu'une personne fait une demande pour utiliser une œuvre musicale, c'est-à-dire pour l'enregistrer ou pour s'en servir comme musique de fond, il

Dans le présent numéro...

Articles :

Quelques notes : une nouvelle enquête des éditeurs de musique	1
La situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail	3
Travailler ensemble : une mise à jour du Comité consultatif national de la statistique culturelle	10

Mise à jour :

Dates de diffusion des données du Programme de la statistique culturelle	11
Arrivées et départs	12

Données provinciales et territoriales :

Les cinémas	12
Dépenses publiques au titre de la culture	13



Statistics
Canada

Statistique
Canada

Canada

revient habituellement à l'éditeur de musique d'autoriser ou non cette utilisation.

Les recettes des éditeurs de musique s'établissent en fonction de leurs aptitudes à encaisser des redevances pour des œuvres musicales qui se trouvent dans leurs répertoires. Il va sans dire que plus une œuvre musicale est utilisée, et ce, par différents médias, plus les redevances seront élevées. Pour promouvoir l'utilisation d'une chanson, l'éditeur peut trouver un artiste particulier en espérant que cette œuvre musicale paraîtra sur un prochain album. L'éditeur peut déployer des efforts semblables pour promouvoir une chanson d'un film ou d'une émission à la télévision¹. Quelquefois l'éditeur cherchera à accroître le temps d'antenne d'une chanson.

De plus en plus, les éditeurs de musique s'occupent de promouvoir des artistes. Une entreprise peut engager un chanteur ou un auteur-compositeur qui n'a pas signé de contrat d'engagement auprès d'une maison de disques pour tenter d'obtenir un tel contrat en son nom et ainsi accroître la possibilité de toucher des redevances. Certains éditeurs préfèrent commercialiser une chanson de cette façon au lieu d'essayer de trouver un artiste renommé pour enregistrer une chanson d'un auteur-compositeur moins connu².

Du neuf

Le fait de devoir composer avec des biens incorporels, comme les droits d'auteur, comporte des défis propres, mais, par le passé, ces droits étaient habituellement entièrement associés à des biens matériels comme des partitions ou des disques. L'avènement de l'enregistrement sonore commercial a transformé le rôle des éditeurs de musique, et la radio et la télédiffusion ont intensifié ces changements.

La numérisation et Internet changent encore plus la situation. Les percées technologiques dans le domaine de l'informatique ont une incidence considérable sur les médias de diffusion musicale. Ces changements s'accompagnent d'un défi accru qui consiste à équitablement rétribuer les créateurs pour l'usage de leurs produits. Si les auteurs-compositeurs ne reçoivent pas de rétribution équitable pour leur travail, quels incitatifs les pousseront-ils à continuer de faire preuve de créativité? Quels seront alors les sources de nouvelles œuvres? Il revient aux éditeurs de musique de gérer les droits d'auteur et de voir à ce que les artistes reçoivent une rétribution équitable.

À l'heure actuelle, l'édition musicale reste largement incomprise. En outre, l'industrie devient de plus en plus complexe et joue un rôle de plus en plus important. Il fait peu de doute que l'industrie musicale dans l'ensemble subira prochainement des changements radicaux, mais chacun s'entend pour dire que la gestion des droits d'auteur demeurera primordiale. La nouvelle enquête permettra de suivre ces transformations.

Les questions

L'enquête fournira des données sur les activités des éditeurs de musique au Canada, qui aideront à l'élaboration de politiques en matière de droits d'auteur. L'enquête produira aussi des données sur le commerce international plus précises pour l'industrie de la musique au Canada. Par la même occasion, des renseignements seront recueillis sur les recettes de redevances et les paiements intégraux, y compris la part de recettes encaissées pour des œuvres musicales canadiennes et les sommes versées aux auteurs-compositeurs canadiens. On demandera aux éditeurs de préciser la proportion des redevances tirées des droits d'exécution et des droits de reproduction.

Éditeurs de musique, 2000

Des renseignements seront recueillis sur les thèmes suivants :

- L'emploi et la rémunération
- Les œuvres musicales — selon la nationalité de leur auteur
- Les recettes liées à l'édition de musique provenant des redevances — selon les droits d'exécution, les droits de reproduction mécanique, les autres droits de reproduction et les droits de reproduction graphique
- Les ventes nettes de musique imprimée
- Les redevances versées à d'autres éditeurs et auteurs-compositeurs
- Les redevances versées selon la nationalité des bénéficiaires
- Les autres recettes — p. ex. la musique imprimée, les ventes de répertoires, etc.
- Les dépenses
- Les opérations internationales — recettes et dépenses

Les trois sociétés canadiennes de gestion des droits d'auteur, soit la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, la Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada Inc. et l'Agence canadienne des droits de reproduction musicaux limitée, ont été constituées précisément dans le but de recueillir et de répartir une portion des flux de redevances. De plus, des renseignements peuvent être rassemblés à partir des rapports que ces sociétés ou agences publient. Par contre, les paiements ne s'effectuent pas tous au sein de celles-ci. Par exemple, la branche de distribution d'une société discographique peut transmettre directement les paiements

¹ « L'édition musicale : un métier méconnu et un maillon de la chaîne sous-développé au Québec », Les Rencontres professionnelles de l'industrie québécoise du disque et de la radio, février 1999, p. 117 à 124.

² Lanthier, Nancy (compl.) "Pop Music Publishers" Canadian Composer, automne 1992 : p. 15 à 17.

de redevances à la branche de l'édition, ou encore un important réalisateur ou promoteur de films peut approcher un éditeur de musique pour qu'il lui accorde le droit d'utiliser une chanson en particulier. Nous savons que des ententes de ce genre sont conclues, mais leur ampleur et leur portée internationale sont encore largement inconnues. Cette enquête nous éclairera davantage à ce sujet.

Les accords

La question du droit d'auteur est fort complexe et il existe divers modes de paiement des redevances. Les paiements peuvent être versés aux détenteurs de droits d'auteur par les sociétés de gestion connexes, aux auteurs-compositeurs par les éditeurs de musique, et aux éditeurs de musique par les usagers d'œuvres musicales. Dans le cadre de l'enquête, on se propose de retracer ces différents modes.

Un autre objectif de la nouvelle enquête est de mieux comprendre les recettes produites dans le cadre des divers types d'accords contractuels. L'accord d'édition musicale standard prévoit que l'éditeur et l'auteur-compositeur se partagent également toutes les redevances réalisées, en plus d'un pourcentage des ventes de partitions ou d'autres publications telles que les feuillets musicaux. Il n'est donc pas surprenant que les accords ne soient pas normalisés.

Un auteur-compositeur qui a du succès peut ne pas avoir besoin des mêmes services promotionnels de l'éditeur de musique qu'un auteur-compositeur inconnu. D'autre part, certains auteurs-compositeurs ou éditeurs de musique plus petits peuvent se charger de la promotion de leurs propres œuvres et conclure un accord avec un éditeur plus important pour obtenir des services administratifs. Dans certains cas, il se peut qu'un accord de coédition soit conclu.³ Certains éditeurs de

musique peuvent aussi faire fonction de sous-éditeurs en représentant des éditeurs étrangers au Canada.

L'enquête permettra de faire la lumière sur l'importance relative de ces accords en ce qui concerne la structure des recettes du secteur. En outre, elle servira à recueillir des renseignements repères sur un nombre d'œuvres qui se trouvent dans les répertoires des éditeurs de musique canadiens, y compris le nombre global d'œuvres produites par les auteurs-compositeurs canadiens ainsi que le pourcentage global des œuvres qui ont été publiées par des Canadiens. Des renseignements sur la situation de l'emploi dans le secteur seront également recueillis.

Le questionnaire

L'élaboration du questionnaire n'aurait pu être réalisée sans l'aide des sociétés de gestion des droits d'auteur, des associations d'enregistrement sonore et d'un échantillon représentatif d'éditeurs de musique. Ces groupes ont contribué à l'élaboration du questionnaire en indiquant la terminologie exacte, en donnant des explications et des définitions et en organisant des réunions avec des personnes bien informées dans des entreprises particulières.

Les préparatifs finals sont en cours afin d'établir la liste d'envoi, et les éditeurs de musique peuvent s'attendre à recevoir le questionnaire durant le premier trimestre de 2001. Nous prévoyons publier les résultats au cours de l'automne 2002.

Le secteur de l'édition musicale joue un rôle très important dans l'industrie de la musique. Si vous recevez un questionnaire, veuillez le remplir. Les résultats serviront à l'industrie comme telle, aux personnes de l'extérieur qui tentent de comprendre l'industrie et aux personnes chargées d'évaluer la situation économique canadienne. En fournissant ces quelques renseignements, vous contribuerez à faire connaître davantage l'édition musicale au Canada.

Erika Dugas est gestionnaire de projets liés à l'enregistrement sonore et à l'édition musicale au sein du Programme de la statistique culturelle.

³ The Canadian Independent Record Production Association, 1987. *Sound Investments : The Recording Industry in Ontario 1987.*

□

La situation des diplômés des arts et de la culture sur le marché du travail¹

par **Jacqueline Luffman**

Au cours des dernières années, nous avons beaucoup appris au sujet de la population active² du secteur culturel. Nous savons que les travailleurs du secteur culturel présentent, en moyenne, un niveau de scolarité plus élevé, un taux de travail indépendant plus élevé, un taux de chômage plus bas, des salaires moins élevés, une plus grande probabilité de travail à temps partiel. Ils ont aussi, en moyenne, tendance à être concentrés dans des régions particulières du pays. Les organismes culturels se préoccupent de plus en plus de leur capacité de maintenir la croissance et la vitalité de

¹ La définition des diplômés du domaine des arts et de la culture figure dans l'encadré. Les expressions « diplômés du domaine des arts et de la culture » et « diplômés du secteur culturel » sont interchangeables.

² Jacqueline Luffman, « Croissance des emplois dans le secteur culturel », *La culture en perspective, produit n° 87-004-XPB au catalogue de Statistique Canada, 2000, vol. 12, n° 2*; Terry Cheney, « Managing the Culture Labour Force in the 21st Century », *International Journal of Arts Management, 1998, vol. 1, n° 1*; Mary Cromie, Rédactrice, « Enquête sur la population active du secteur culturel », *La culture en perspective, 1995, vol. 7, n° 3.*

leur main-d'œuvre. Les années 1990 ont donné lieu à une diminution des programmes de soutien des administrations publiques, à des augmentations du coût de production des biens et services culturels et à une baisse constante de la confiance des consommateurs. En raison de la concurrence des importations et de la conjoncture économique difficile, on a vu un grand nombre de petites et moyennes entreprises du secteur culturel disparaître. Tous ces facteurs influent sur l'embauche des artistes créateurs et interprètes, sur la situation de l'emploi, sur les institutions du secteur culturel ainsi que sur l'accès aux biens culturels d'origine canadienne.

L'Enquête sur la population active (EPA) nous apprend que 578 000 personnes travaillaient dans les industries culturelles en 1999. De ce nombre, près de 278 000 occupaient une profession du secteur culturel³. La population active du secteur culturel se compose de travailleurs avertis, créatifs, entrepreneurs, compétents et très motivés. Ces compétences font d'ailleurs l'objet d'une forte demande dans l'économie d'aujourd'hui. Selon les résultats de l'Enquête sur la population active du secteur culturel menée en 1993, la formation et le changement technologique sont d'importantes questions pour les travailleurs de ce secteur, et leurs besoins de perfectionnement professionnel ne sont pas toujours satisfaits⁴. Il est donc critique de surveiller la situation des personnes qui choisissent d'étudier dans le domaine des arts et culture afin de déterminer si elles réussiront à trouver du travail dans leur domaine de prédilection.

Les sources de renseignements sur le marché du travail des récents diplômés du domaine des arts et de la culture sont limitées. Parmi ces sources, Développement des ressources huma-

nes Canada (DRHC) produit une publication annonçant les perspectives d'emploi des récents diplômés ventilées sur une échelle à trois degrés (pauvres, passables ou bonnes). Dans le plus récent bulletin, *Emploi-avenir (2000)*, les diplômés du secteur culturel présenteraient en général des perspectives d'emploi « passables » jusqu'en 2004. Par exemple, les possibilités d'emploi des diplômés en musique seront inférieures au nombre de chercheurs d'emploi, et les emplois disponibles en radiotélévision seront limités. Pour la plupart des gens, de nombreuses professions de nature artistique et culturelle constituent des domaines d'emploi fort attrayants; cependant, il importe d'évaluer l'attrait de ces professions par rapport au risque d'échec et aux maigres salaires anticipés.

Plusieurs études effectuées pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario révèlent qu'on manquera bientôt de travailleurs qualifiés dans le secteur culturel en Ontario. Dans l'une des études, on souligne⁵ que bon nombre des secteurs secondaires demandent des connaissances informatiques et des compétences en affaires et en gestion d'entreprise. Elle prévoit aussi une pénurie de cadres supérieurs à la fois dans les secteurs culturels privé et sans but lucratif. La baisse des ressources a réduit l'effectif et diminué les occasions de formation et de perfectionnement des ressources humaines. Selon une autre publication⁶, chaque année, des diplômés des domaines d'études liés à la culture sont prêts à entrer dans la population active de ce secteur, mais ils ne possèdent pas l'expérience pratique qui accroîtrait leur employabilité et leur potentiel de revenu. De même, l'accès à la population active culturelle repose largement sur la capacité du diplômé d'établir sa crédibilité et d'entretenir des rapports professionnels avec ses pairs⁷. Les stratégies visant à aider les

jeunes à passer de l'école au travail sont essentielles pour reconstituer l'effectif culturel et combler la pénurie apparente de compétences.

Dans le présent article, les domaines d'études des arts ou de la culture reposent sur le Cadre canadien de la statistique culturelle. Ils comprennent : beaux-arts; musique; arts d'interprétation; danse; théâtre; design industriel; métiers d'arts; publicité; dessin publicitaire; photographie; production musicale enregistrée; impression et édition; arts du bijou; design de mode; arts graphiques et autres arts audiovisuels; décoration intérieure; communication de masse; cinématographie et animation de films; radio et télévision; littérature anglaise, française et autres langues; journalisme; traduction et interprétation; bibliothéconomie et biblio-informatique; archivistique; conception architecturale et dessin; architecture et aménagement paysager.

³ *Les professions du secteur culturel comprennent 43 professions classées selon la Classification type des professions de 1991. De même, les industries culturelles incluent 13 catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Les professions et les branches d'activité ont été choisies en fonction du Cadre canadien pour les statistiques culturelles (Programme de la statistique culturelle, Statistique Canada) et sont utilisées par d'autres chercheurs qui étudient la population active du secteur culturel.*

⁴ *Mary Cromie, Rédactrice, op. cit.*

⁵ *Du Yi-Leu, Strategic Skills Shortages in Ontario's Cultural Sector, septembre 1998, préparé pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario, Genovese Vanderhoof & Associates, <<http://www.workinculture.on.ca>>.*

⁶ *Du Yi-Leu, Proposal for Effective and Efficient Training for Ontario's Cultural Industry, mai 1998, p. 6, préparé pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel de l'Ontario, Genovese Vanderhoof & Associates.*

⁷ *Du Yi-Leu, septembre 1998, op. cit.*

Même s'il y a de nombreuses façons de mesurer une carrière fructueuse dans ce secteur, les données sur la rémunération révèlent que la plupart des professions culturelles se classent dans la moitié inférieure (en moyenne moins de 30 000 \$ par année) de tous les types d'emplois salariés au Canada⁸. Il est donc très difficile pour les gestionnaires des ressources humaines du secteur culturel d'attirer des nouveaux talents et des travailleurs hautement qualifiés gagnant de maigres salaires. Le secteur culturel doit livrer concurrence aux autres secteurs de l'économie pour le recrutement et la rétention de nouveaux diplômés possédant des connaissances et des compétences spécialisées.

L'effectif du secteur culturel n'est pas prémuni contre les effets du vieillissement de la population active canadienne. Pendant les années 1990, la répartition par âge des travailleurs de la culture et des autres secteurs n'a cessé d'évoluer pendant que la première cohorte de l'énorme génération du baby-boom atteignait l'âge moyen. Vers la fin de cette décennie, 5 travailleurs de la culture sur 10 avaient entre 35 et 54 ans⁹. Non seulement y a-t-il moins de jeunes aujourd'hui prêts à entrer sur le marché du travail, mais ils sont plus susceptibles qu'auparavant de demeurer plus longtemps dans le système d'éducation. Ces tendances reflètent les courbes démographiques qui ont marqué toute la population active pendant cette période. Pour cette raison, le secteur culturel se préoccupe de savoir qui pourra regarnir les rangs de son effectif hautement spécialisé. Où vont les nouveaux diplômés? Quel genre d'emploi trouvent-ils? Le secteur culturel a-t-il accès à un pourcentage raisonnable des nouveaux diplômés provenant des établissements d'enseignement postsecondaire? Quelle est la taille du bassin de diplômés?

L'Enquête nationale auprès des diplômés (END) jette un éclairage sur les nouveaux diplômés en arts et culture qui entrent sur le marché du travail¹⁰. En général, les données de l'END révèlent que la promotion de 1990 a bien fait sur le marché du travail dans les cinq années suivant l'obtention du diplôme. De fait, la plupart des diplômés de cette promotion travaillaient à temps plein deux ans après l'obtention de leur diplôme et ont poursuivi sur cette lancée jusqu'au milieu des années 1990. Une recherche effectuée à l'aide des données de l'END¹¹ conclut que les

En partenariat avec Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada réalise l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) depuis 1982. Cette enquête a pour but de recueillir des données longitudinales sur les liens entre les études postsecondaires, la formation et les activités du marché du travail, les expériences à long terme des diplômés sur le marché du travail, les salaires et les professions, et enfin, les études complémentaires et autres années de scolarité. Jusqu'à maintenant, les bases de données de l'END se composent de vastes échantillons d'étudiants d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada qui ont terminé avec succès leurs études dans un collège communautaire ou une université en 1982, 1986, 1990 et 1995. On a interviewé chaque cohorte deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme afin de recueillir des renseignements sur leurs études et sur leurs premiers résultats sur le marché du travail. Le présent article examine la transition de l'école au travail de la cohorte de diplômés en arts et culture de 1990 d'après les données recueillies en 1992 et 1995. L'enquête surveille les périodes d'emploi, l'évolution des conditions de travail et les résultats d'ensemble au chapitre de l'emploi. Il faut cependant souligner que l'END n'a pas pris en compte bon nombre d'écoles nationales de formation artistique comme l'École nationale de ballet et l'École nationale de théâtre. L'échantillon regroupe donc les diplômés du secteur culturel qu'on trouve principalement dans les universités et les collèges de grande taille.

taux de chômage chez les hommes et les femmes diplômés de 1990 à tous les niveaux de l'enseignement postsecondaire ont été inférieurs à ceux des non-diplômés et qu'ils se sont largement améliorés entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Où se situaient les diplômés en arts et culture? Ont-ils fait aussi bien sur le marché du travail que les autres diplômés d'établissements postsecondaires et ont-ils pu trouver du travail dans la profession qu'ils avaient choisie?

⁸ Jacqueline Luffman, « Revenu de certains travailleurs de la culture : ce que nous révèle le Recensement de 1996 », *La culture en perspective*, 2000, vol. 12 n° 1.

⁹ *Programme de la statistique culturelle*, *La culture canadienne en perspective : aperçu statistique, produit n° 87-211-XPB au catalogue de Statistique Canada*, 2000. *Ce pourcentage de travailleurs de 35 à 54 ans est identique à celui qu'on trouve dans l'ensemble de la population active. Voir Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes annuelles.*

¹⁰ *Il est difficile pour les chercheurs de mesurer les marchés du travail du secteur culturel. Les définitions des professions « des arts et de la culture » ou « de la culture » peuvent être subjectives et arbitraires. Il arrive souvent que les données disponibles ne correspondent pas au domaine d'études souhaité, et le confinement à une définition prédéterminée de la « culture » rend difficile l'utilisation des données secondaires. Même à cela, l'END fournit une occasion intéressante de vérifier les limitations des mécanismes professionnels et industriels qui sont utilisés pour définir et saisir les données sur les travailleurs du secteur culturel.*

¹¹ Ross Finnie, « Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire », *Revue trimestrielle de l'éducation, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada*, 2000, vol. 7, n° 1, p. 31.

Qui sont les diplômés du secteur culturel?

Des 23 000 diplômés du secteur culturel constituant la promotion de 1990, près de 62 % provenaient d'une université et 38 % d'un établissement d'enseignement professionnel ou collégial. À l'instar des diplômés des autres domaines, la promotion de 1990 comptait plus de femmes que d'hommes diplômés d'une université (69 %) ou d'un collège ou établissement d'enseignement professionnel (54 %). Deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés du secteur culturel étaient plus susceptibles que d'autres diplômés de cumuler des emplois, de travailler à leur compte, d'avoir changé d'employeur ou d'avoir trouvé un emploi temporaire (tableaux 1 et 2). Compte tenu de leurs expériences de travail, les diplômés du secteur culturel ont indiqué dans une majorité écrasante qu'ils reprendraient le même programme compte tenu de leurs expériences (plus de 70 %), et que leurs études leur avaient donné une connaissance approfondie de leur domaine particulier de même que les compétences dont ils avaient besoin pour occuper un emploi (plus de 90 %). De plus, près de 46 % des diplômés du secteur culturel ont signalé qu'ils avaient eu la chance d'utiliser et d'apprendre de nouvelles technologies au travail.

La plupart des diplômés du secteur culturel travaillaient deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme

De tous les diplômés du secteur des arts et de la culture en 1990, 79 % travaillaient en 1992 et ce pourcentage a augmenté à 84 % en 1995 (tableau 2). La réussite des diplômés sur le marché du travail dépend de nombreux facteurs, dont la réussite scolaire, l'expérience de travail antérieure et le climat économique du moment. Lorsque l'un ou l'autre de ces facteurs est défavorable, l'entrée sur le marché du travail risque d'être difficile. La promotion de 1990 a fait

face à une conjoncture défavorable provoquée par la récession qui sévissait au moment de l'obtention du diplôme. Toutefois, dans l'ensemble, les diplômés de tous les domaines d'études ont largement réussi à se trouver du travail. Les diplômés du secteur culturel se comparaient avantageusement aux 84 % des 223 000 autres diplômés qui travaillaient en 1992 et aux 88 % qui étaient actifs en 1995. Même si la majorité des diplômés du secteur culturel travaillaient en 1992 et en 1995 dans divers domaines, les caractéristiques de ce travail ont été différentes de celles qu'on a pu observer chez les autres diplômés.

Les diplômés du secteur culturel sont plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire que les autres diplômés

Beaucoup de diplômés ont éprouvé de la difficulté à trouver un emploi permanent en 1992¹². Les piètres conditions du marché du travail ont fait diminuer le nombre d'occasions d'emploi pour tous les diplômés d'établissements d'enseignement postsecondaire de 1990. En 1992, 37 % des diplômés universitaires du secteur culturel n'avaient pu trouver qu'un emploi temporaire, comparativement à 24 % des autres diplômés universitaires. Même si les diplômés des établissements d'enseignement professionnel et collégial ont eu plus de succès à trouver un emploi permanent, 24 % des diplômés du secteur culturel ont dû se rabattre sur un emploi temporaire comparativement à 19 % de leurs pairs qui avaient obtenu un diplôme dans un autre domaine d'études.

Des améliorations sont survenues en 1995 lorsque le pourcentage global de la promotion de 1990 (tous les diplômés) qui occupait un poste temporaire a diminué par rapport à celui de 1992 (tableau 2). Toutefois, cette amélioration peut s'expliquer par le fait que certaines personnes avaient quitté le

marché du travail pour retourner aux études plutôt que par leur succès à dénicher un emploi permanent. Près de 25 % de tous les diplômés universitaires, dont 26 % étaient diplômés du secteur culturel, sont retournés aux études entre 1992 et 1995. Les diplômés des établissements d'enseignement professionnel et collégial en arts et culture ont été moins susceptibles de retourner aux études (seulement 20 %) que les diplômés universitaires du domaine des arts et de la culture. Il est possible, au début des années 1990, que les employeurs aient favorisé la formation pratique plutôt qu'un autre type de formation postsecondaire.

Il y a peut-être une association plus forte avec le travail permanent lorsque les diplômés du secteur culturel ont réussi à trouver du travail dans ce secteur. Chez les diplômés du secteur culturel qui ont trouvé un emploi dans leur domaine, une majorité (85 %) a réussi à décrocher un emploi permanent.

Pour établir le lien entre le domaine d'études des diplômés et leur emploi actuel, il faut examiner deux facteurs principaux : la nature de leur emploi (occupation ou profession) et le type d'entreprise (secteur d'activité) qui les emploie. Pour ce faire, nous devons établir les secteurs d'activité ou entreprises qui font partie de notre définition des industries culturelles, et les occupations ou professions qui sont liées à la culture. On peut alors utiliser ces outils de classification pour recueillir de l'information sur les domaines de travail des diplômés en arts et culture.

¹² Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance. Un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. (Source : Guide de l'enquête sur la population active, Statistique Canada, accessible gratuitement à <www.statcan.ca>).

Tableau 1

Caractéristiques de la promotion de 1990 selon le domaine d'études et le niveau de scolarité, Canada

Caractéristiques	Diplômés universitaires		Diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial	
	Domaines d'études du secteur culturel	Tous les autres domaines d'études	Domaines d'études du secteur culturel	Tous les autres domaines d'études
Nombre de diplômés	14 337	122 464	8 490	100 544
Répartition selon l'âge				
De 19 à 29 ans (%)	76,1	77,1	83,5	73,3
De 30 à 39 ans (%)	13,1	15,3	11,0	18,5
40 ans et plus (%)	10,9	7,6	5,5	8,2
Répartition selon le sexe				
Hommes (%)	31,3	40,4	45,9	43,9
Femmes (%)	68,7	59,6	54,1	56,1
Expérience de travail antérieure				
% qui occupaient une profession du secteur culturel pendant six mois ou plus avant l'obtention du diplôme	4,2	n.f.	4,8	n.f.
% qui occupaient un emploi dans une industrie culturelle pendant six mois ou plus avant l'obtention du diplôme	5,5	1,6	4,4	1,5
Régime d'études				
% à temps plein	70,6	73,1	91,6	90,6
% à temps partiel	9,6	10,9	n.f.	5,3
% à temps plein et à temps partiel	19,9	16,0	n.f.	4,2
Degré de satisfaction à l'égard du programme				
Le programme a fourni au diplômé des connaissances approfondies du domaine spécialisé :				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure (%)	92,7	91,3	92,7	93,6
Très peu ou pas du tout (%)	7,3	8,7	7,3	6,4
Le programme a offert au diplômé les compétences nécessaires à un emploi particulier :				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure (%)	75,4	82,4	85,7	90,7
Très peu ou pas du tout (%)	24,6	17,6	14,3	9,3
Le programme a renseigné le diplômé sur les possibilités de carrière :				
Dans une large mesure ou dans une certaine mesure (%)	49,9	63,5	72,5	82,2
Très peu ou pas du tout (%)	50,1	36,5	27,5	17,8
Le programme a donné au diplômé l'occasion d'utiliser et d'apprendre de nouvelles technologies :				
Oui (%)	45,0	44,0	47,0	45,0
Non (%)	55,0	56,0	53,0	55,0
Le diplômé aurait choisi le même domaine d'études compte tenu des expériences de travail vécues :				
Oui (%)	71,8	73,3	74,5	74,6
Non (%)	29,2	26,7	25,5	25,4
Situation professionnelle juin 1992				
Revenu personnel annuel moyen (\$)	22 247	29 246	17 672	22 159
Revenu personnel annuel médian (\$)	18 000	30 000	16 000	20 000
% de travailleurs indépendants	7,7	5,0	9,1	3,6
% occupant une profession du secteur culturel	20,9	1,3	29,6	0,8
% travaillant dans une industrie culturelle	21,5	4,9	31,3	4,1
Lien entre l'emploi et les études				
Lien direct (%)	33,3	40,8	39,9	51,0
Lien partiel (%)	52,2	51,2	39,6	37,3
Lien indirect (%)	14,5	8,0	20,5	11,7
Situation professionnelle juin 1995				
Revenu personnel annuel moyen (\$)	30 533	37 935	23 541	27 595
Revenu personnel annuel médian (\$)	27 000	37 000	23 000	25 000
% de travailleurs indépendants	13,6	8,8	14,4	6,5
% occupant plus d'un emploi	12,9	9,6	12,8	10,6
% occupant une profession du secteur culturel	11,2	1,1	14,3	n.f.
% travaillant dans une industrie culturelle	22,0	5,2	28,9	3,7
Lien entre l'emploi et les études :				
Lien direct (%)	28,4	35,3	28,6	43,1
Lien partiel (%)	60,1	58,9	50,8	45,0
Lien indirect (%)	11,6	5,8	20,6	11,9
% qui sont retournés aux études entre 1990 et 1992	18,3	14,3	10,5	10,8
% qui sont retournés aux études entre 1992 et 1995	26	25	20	20

n.d. Non disponible.

n.f. Non fiable.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Tableau 2

Diplômés du secteur culturel de 1990 plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire en 1992 et en 1995

Caractéristiques	Diplômés universitaires du secteur culturel	Diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial du secteur culturel	Tous les diplômés du secteur culturel	Autres diplômés universitaires	Autres diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial	Tous les autres diplômés
% travaillant en 1992	79	80	79	85	83	84
% travaillant en 1995	84	84	84	90	86	88
% occupant un emploi temporaire en 1992	37	24	30	24	19	20
% occupant un emploi temporaire en 1995	24	17	18	17	13	14
Mobilité de l'emploi entre juin 1992 et juin 1995						
Même employeur en 1992 et en 1995 (%)	35	35	35	49	47	48
Même employeur en 1992 et en 1995 mais non de façon continue (%)	n.f.	n.f.	n.f.	2	13	2
Employeurs différents (%)	33	35	34	28	27	28
Sans emploi en 1992 mais travaillant en 1995 (%)	14	12	14	11	11	11
Sans emploi en 1995 (%)	16	16	16	10	14	12

n.f. Non fiable.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés.

Les régimes de rémunération sont différents chez les diplômés du secteur culturel

Le niveau de revenu des travailleurs du secteur culturel constitue depuis longtemps une préoccupation majeure. En 1995, les diplômés universitaires du secteur culturel appartenant à la promotion de 1990 touchaient en moyenne seulement 30 500 \$ comparativement à l'ensemble de la promotion des diplômés universitaires, qui gagnaient, en moyenne, 39 150 \$. Cette même année, le revenu moyen des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel du secteur culturel se situait légèrement sous la barre des 25 500 \$, alors que tous les autres diplômés de l'enseignement collégial ou professionnel touchaient en moyenne 29 600 \$¹³. Il n'est donc pas surprenant de constater, en 1995, que les diplômés en beaux-arts, d'une part, puis les ingénieurs et diplômés en sciences sociales, d'autre part, aient touché respectivement les salaires les plus faibles et les plus élevés parmi tous les diplômés de collèges et d'universités (tableau 1)¹⁴.

Où travaillent les récents diplômés en arts et culture?

Dans l'ensemble, la population active du secteur culturel a affiché une forte croissance pendant les années 1990. Si l'on tient compte uniquement du nombre de personnes œuvrant dans le secteur culturel, on constate qu'il s'est accru à un taux plus rapide (+23 % contre +11 %)¹⁵ que celui de l'ensemble de la population active entre 1990 et 1999. Cette croissance est attribuable, dans une large mesure, à la forte progression du nombre de travailleurs à temps partiel et du nombre de travailleurs indépendants du secteur culturel. En outre, le nombre d'emplois disponibles dans les industries culturelles a augmenté de 26 % au cours de cette même période.

En général, le travail indépendant a très fortement contribué à la croissance de l'emploi pendant les années 1990, intervenant pour plus des trois quarts de la croissance de l'emploi. Des études ont révélé que l'activité indépendante était souvent le moyen que prennent les gens, particulièrement les femmes, lorsqu'ils font face à une situation de

chômage ou de non-disponibilité d'emploi à temps plein¹⁶. Le nombre de travailleurs indépendants au sein de la population active du secteur culturel est habituellement très élevé (plus de 30 % de tout l'emploi de ce secteur). Pourtant, les nouveaux diplômés sont susceptibles d'éprouver certaines difficultés à entrer sur le marché du travail à titre de travailleurs indépendants, parce que cette démarche exige des ressources financières et des relations dans le secteur, ce dont les nouveaux venus disposent rarement.

¹³ Les calculs visant à déterminer les revenus annuels moyens des diplômés du secteur culturel et de ceux du secteur non culturel ne départagent pas le nombre d'heures travaillées ni les emplois temporaires des emplois permanents.

¹⁴ Mike Paju, « La promotion de 1990 Second regard : Rapport de l'Enquête de suivi de 1995 », Revue trimestrielle de l'éducation, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, 1997, vol. 4, n° 4.

¹⁵ Jacqueline Luffman, op. cit.

¹⁶ Lin, Yates et Picot, Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada, 1998.

Malgré cela, les diplômés en arts et culture ont été beaucoup plus susceptibles que les autres diplômés de travailler à leur compte en 1992 et en 1995¹⁷. Près de 8 % des nouveaux diplômés en arts et culture travaillaient à leur compte deux ans après l'obtention du diplôme, et ce pourcentage atteignait 13 % cinq ans plus tard. Par comparaison, seulement 4 % environ des nouveaux diplômés des autres domaines d'études travaillaient à leur compte en 1992, bien que ce pourcentage ait augmenté à 8 % en 1995.

Selon l'END, les diplômés en arts et culture de 1990 n'ont pas nécessairement trouvé du travail dans le secteur culturel. Malgré la croissance globale du secteur culturel dans les années 1990, il faut souligner que moins de la moitié des personnes définies comme des travailleurs de la culture avaient trouvé un emploi dans des industries culturelles choisies (voir la figure 1). Cependant, ce pourcentage a augmenté, passant d'environ 42 % en 1990 à 48 % en 1999. Les données de

l'Enquête sur la population active révèlent que le secteur culturel connaît une croissance rapide dans la population active. Au sein de la promotion de 1990, il est intéressant de noter que, parmi les diplômés de collèges et d'établissements d'enseignement professionnel du secteur culturel qui reçoivent en général une formation plus pratique, seulement 29 % environ travaillaient dans une industrie culturelle en 1995 par comparaison à seulement 22 % environ des diplômés universitaires du secteur culturel. Chez les diplômés du secteur culturel qui ont changé d'employeur entre 1992 et 1995, environ 14 % sont passés d'une industrie culturelle à une autre, 23 % ont délaissé une industrie culturelle en faveur d'une industrie non culturelle et la majorité d'entre eux (62 %) sont passés d'une industrie non culturelle à une autre. Il est important de se rappeler que les expériences de cette cohorte au sein de la population active peuvent être différentes de celles des autres promotions de diplômés. De plus, on ne peut déterminer si ces

diplômés du secteur culturel travaillent bénévolement ou occupent un emploi secondaire dans le secteur culturel¹⁸.

Vigueur des liens avec les employeurs

On constate une variation marquée de la durée d'emploi des diplômés chez leur employeur au cours des cinq premières années suivant l'obtention du diplôme. Même si près de la moitié (49 %) des diplômés universitaires du secteur non culturel travaillaient chez le même employeur dans les cinq années après l'obtention de leur diplôme (tableau 1), seulement 35 % des diplômés universitaires du secteur culturel travaillaient chez le même employeur pendant la même période. On trouve des tendances et des pourcentages quasi identiques chez les diplômés d'établissements d'enseignement professionnel et collégial.

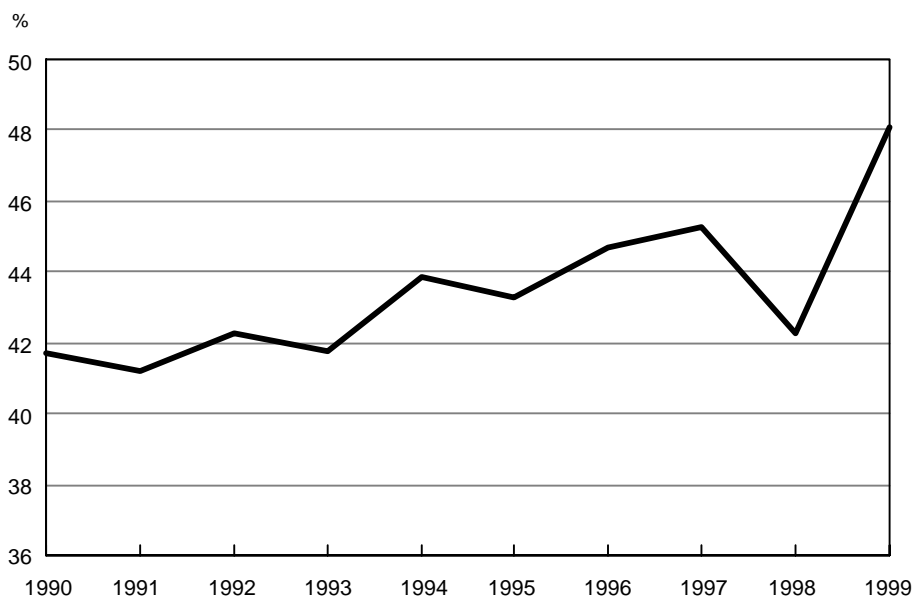
Faible lien entre les études et l'emploi

Lors de l'enquête, on a aussi demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure leur emploi actuel avait un lien avec leurs études. En 1992 et en 1995, les diplômés du secteur culturel avaient moins tendance que les diplômés d'autres programmes à indiquer un lien direct à cet égard. Environ 33 % des diplômés universitaires du secteur culturel ont signalé que leur emploi avait un lien direct avec leurs études,

¹⁷ On a effectué un test X^2 pour déterminer la force de l'association entre le travail indépendant et le domaine d'études (c.-à-d. les domaines d'études du secteur culturel et du secteur non culturel). En 1992 et en 1995, ce test a révélé un écart significatif entre les pourcentages ($X^2 = 471$, $p < 0,001$ et $X^2 = 760$, $p < 0,001$).

¹⁸ L'END a recueilli de l'information uniquement sur l'emploi principal des répondants. Même si l'enquête indique que le diplômé avait un autre emploi outre son principal emploi rémunéré, on ne peut déterminer la nature de ces emplois secondaires.

Figure 1
Moins de la moitié de tous les travailleurs du secteur culturel œuvraient dans une industrie culturelle de 1990 à 1999



Source: Labour Force Survey, Annual Averages.

contre 41 % des autres diplômés. De même, 40 % des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel ou collégial du secteur culturel ont indiqué que leur emploi avait un lien direct avec leurs études, comparativement à 51 % des autres diplômés. Le lien entre les études et l'emploi courant semble aussi s'être atténué en 1995. Cette année-là, moins de 30 % des diplômés du secteur culturel ont indiqué que leur emploi avait un lien direct avec leurs études.

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que la majorité des récents diplômés de programmes d'études en arts et culture n'ont pas trouvé d'emploi dans leur domaine. Les données de l'Enquête sur la population active le confirment puisque, pendant les années 1990, on n'a pu trouver dans certaines industries culturelles que la moitié des travailleurs œuvrant dans ce secteur. Ces personnes semblent avoir trouvé un emploi dans d'autres secteurs susceptibles d'accorder une plus grande valeur à leurs études et à leurs compétences. Cette conclusion devrait avoir des répercussions importantes pour ceux qui s'inquiètent de la vigueur et de la vitalité futures du secteur culturel au Canada et de la capacité des jeunes diplômés de ce secteur de travailler dans le domaine qu'ils ont choisi.

Le Programme de la statistique culturelle accueillera avec plaisir vos observations, votre rétroaction ou vos suggestions en vue d'autres études sur les diplômés du secteur culturel. Veuillez adresser vos commentaires directement à Mary Cromie, Programme de la statistique culturelle.

Jacqueline Luffman est analyste de recherche à la Section de la recherche et des communications, Programme de la statistique culturelle.

Travailler ensemble : une mise à jour du Comité consultatif national de la statistique culturelle

par **Bradford Ruth**

Comme plusieurs autres domaines de Statistique Canada, le Programme de la statistique culturelle (PSC) tire parti des conseils avisés d'un comité consultatif externe. Fondé en 1984, le Comité consultatif national de la statistique culturelle (CCNSC) a pour mandat de donner des conseils sur la mise en place d'activités statistiques liées à tous les aspects de l'art et de la culture au Canada. Les membres du Comité proviennent de nombreux milieux, et leur mandat est échelonné sur une période de deux ans pour assurer une certaine continuité.

La dernière réunion du CCNSC a eu lieu le 30 octobre 2000 à Ottawa. Quatre thèmes étaient à l'ordre du jour, soit : les stratégies de diffusion de données, les lacunes statistiques, les priorités d'enquête et les stratégies de diffusion. Avant la réunion, le président et les membres du Comité, de concert avec le personnel du PSC, ont élaboré une série de points de discussion touchant ces quatre thèmes afin d'orienter la discussion et d'encourager un suivi.

Les membres du Comité ont voulu explorer la possibilité de publier des estimations provisoires pour un nombre restreint de points de données beaucoup plus tôt au cours du processus d'enquête. Cela favoriserait une diffusion en temps opportun des données, lesquelles pourraient plus tard être suivies de résultats révisés et plus complets.

Le Comité a proposé d'orienter Statistique Canada sur la question des lacunes statistiques et sur celle de l'élaboration d'un programme pour

recueillir les renseignements manquants. Afin d'encourager la discussion, les membres ont établi une courte liste de lacunes possibles, telles que les nouveaux médias, les arts visuels, les bibliothèques, le commerce international et les statistiques provinciales. La question des données provinciales et, plus particulièrement, le manque de données culturelles détaillées à l'échelle provinciale s'est révélée un sujet délicat. Les participants se sont entendus sur la nécessité d'élaborer rapidement, après consultation du secteur culturel, un système pouvant produire des statistiques rapides, fiables et abordables sur les provinces. Si un tel système n'est pas créé bientôt, les provinces chercheront ailleurs leurs données sur la culture. Le moment est venu de créer un système uniforme de statistiques sur la culture. Un tel système permettrait aux utilisateurs d'analyser les activités au sein de leur province ou territoire et de faire des comparaisons fiables entre les différents secteurs de compétence. Dick Stanley, du ministère du Patrimoine canadien, présidera un sous-comité qui se penchera sur cette question.

Au sujet des priorités d'enquête, les membres ont voulu orienter la discussion sur la fréquence des enquêtes. Est-ce que des enquêtes particulières devraient être faites plus ou moins souvent, et sur quels critères devrait-on se baser pour prendre cette décision? L'instabilité de certains sous-secteurs pourrait être un critère, mais y a-t-il d'autres critères qui devraient être pris en considération?

Enfin, pour ce qui est des stratégies de diffusion, les membres du Comité ont indiqué qu'ils aimeraient voir le PSC travailler avec le ministère du Patrimoine canadien et les représentants du secteur culturel pour réunir les statistiques culturelles et les renseignements connexes sous forme d'un portail de renseignements

culturels canadiens sur Internet. En outre, les membres du Comité ont voulu déterminer quels produits de données devraient être largement diffusés, comment le faire, et qui les financeraient.

La formule de cette réunion du CCNSC a considérablement changé. Par le passé, les membres du Comité se réunissaient avec tous les membres du personnel du PSC pour une journée complète. Pour cette réunion-ci, les membres du CCNSC se sont réunis en matinée pour en arriver à un consensus sur certaines questions et recommandations. L'après-midi a été consacré à une séance de rétroaction, où les membres du CCNSC ont fait part de leurs observations et recommandations préliminaires aux cadres de Statistique Canada et aux membres du personnel du PSC. À la fin de la réunion, le

président s'est engagé à remettre à Statistique Canada un rapport de suivi écrit détaillé sur les conseils et les recommandations du Comité. Vous

pourrez lire la mise à jour détaillée du président Andrew Terris dans un prochain numéro de *La culture en perspective*.

Le Comité est formé des membres suivants :

(Président) Andrew Terris, Nova Scotia Cultural Network, Halifax
 Guy de Repentigny, Téléfilm Canada, Montréal
 Brenda Gainer, Schulich School of Business, Université York, Toronto
 Dan Johnson, Humewood Communications Corporation, Toronto
 Ralph Manning, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
 Claire McCaughey, Conseil des arts du Canada, Ottawa
 Clive Padfield, Alberta Community Development, Edmonton
 Dick Stanley, ministère du Patrimoine canadien, Hull
 Megan Williams, Conférence canadienne des arts, Ottawa
 Bradford Ruth, Statistique Canada, Ottawa

Pour en savoir davantage sur ce comité important, veuillez communiquer avec Bradford Ruth, directeur adjoint, Programme de la statistique culturelle, en composant le (613) 951-6433, par télécopieur au (613) 951-9040 ou par courriel à l'adresse suivante : brad.ruth@statcan.ca.

Bradford Ruth est le directeur adjoint du Programme de la statistique culturelle.

□

Dates de diffusion des données des enquêtes du Programme de la statistique culturelle

Enquêtes	Année de référence 1994-1995	Année de référence 1995-1996	Année de référence 1996-1997	Année de référence 1997-1998	Année de référence 1998-1999	Année de référence 1999-2000
Enregistrement sonore						
• maisons de disque	pas d'enquête	5 mai 1998	pas d'enquête	avril 2001	pas d'enquête	3 ^e trimestre 2002
• éditeurs de musique	pas d'enquête	pas d'enquête	pas d'enquête	pas d'enquête	décembre 2001	pas d'enquête
Cinémas	10 juillet 1996	29 septembre 1997	24 août 1998	24 août 1999	16 octobre 2000	août 2001
Film et vidéo-distributeurs	29 juillet 1996	pas d'enquête	pas d'enquête	3 février 2000	1 décembre 2000	septembre 2001
Film et vidéo-production	30 octobre 1996	27 mars 1998	1 décembre 1998	3 avril 2000	mars 2001	novembre 2001
Laboratoire et services de post-production	26 novembre 1996	27 mars 1998	1 décembre 1998	3 avril 2000	mars 2001	novembre 2001
Dépenses publiques	12 août 1996	25 septembre 1997	24 septembre 1998	13 octobre 1999	25 janvier 2001	octobre 2001
Édition du livre	7 mai 1997	pas d'enquête	9 juillet 1998	pas d'enquête	26 juillet 2000	mai 2002
Édition du périodique	6 septembre 1996	pas d'enquête	14 septembre 1998	pas d'enquête	avril 2001	Être confirmer
Écoute de la télévision	23 août 1995	25 juillet 1996	5 février 1998	29 janvier 1999	24 décembre 1999	25 janvier 2001
Écoute de la radio	23 août 1995	30 janvier 1997	5 février 1998	8 septembre 1998	22 juillet 1999	26 juillet 2000
Arts d'interprétation	16 janvier 1997	pas d'enquête	4 mars 1999	pas d'enquête	6 mars 2001	pas d'enquête
Établissements du patrimoine	pas d'enquête	9 mars 1998	pas d'enquête	30 mars 2000	pas d'enquête	novembre 2001

Arrivées et départs

Mary Cromie a quitté son poste de rédactrice en chef de *La culture en perspective* en vue de relever de nouveaux défis. Nous sommes reconnaissants des compétences, du sens du devoir et de la bonne humeur que Mary a démontrés depuis qu'elle a commencé à travailler à *La culture en perspective* en 1994. Le nouveau poste de Mary dans le PSC est celui de chef de sous-section du marketing et des communications. L'une de ses responsabilités est d'établir des indicateurs génériques de rendement à l'égard du secteur culturel afin de pouvoir mesurer la santé et la vitalité de ce secteur, notamment au niveau provincial.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Marla Waltman Daschko en tant que nouvelle rédactrice en chef de *La culture en perspective*. Marla, antérieurement gestionnaire des politiques, de la recherche et des communications au Secrétariat national à l'alphabétisation, commence une affectation d'une durée d'un an en provenance de DRHC. Elle apporte avec elle son brin d'enthousiasme ainsi qu'une vaste expérience des politiques culturelles et de l'élaboration de programmes qu'elle a acquise dans le cadre des divers postes qu'elles a occupés au sein du ministère des Communications (aujourd'hui le ministère du Patrimoine canadien) et des Archives nationales du Canada.

Données provinciales et territoriales

En général, lors de l'analyse des données, nous n'observons que le portrait national et ce, sans porter une attention particulière aux tendances de certaines provinces ou de certaines territoires. Afin de mettre plus de données culturelles provinciales et territoriales à la disposition de nos utilisateurs, nous prévoyons intégrer des données provinciales et territoriales à chaque édition de *La culture en perspective*. Pour la présente édition, nous avons choisi d'inclure les plus récentes données diffusées reliées aux cinémas et ciné-parcs et aux dépenses publiques au chapitre de la culture.

□

Tableau 1

Les résidents de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont demeurés les plus fervents cinéphiles au Canada en 1998-1999

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn et T.N.-O.	Canada
Nombre de cinémas ¹ (No.)	12	5	22	18	137	209	37	46	89	112	5	692
Entrées payantes ('000)	909	479	2 681	1 970	27 225	41 289	3 904	3 459	14 413	16 167	295	112 792
Fréquentation moyenne annuelle par personne	1,67	3,50	2,86	2,62	3,72	3,63	3,43	3,37	4,96	4,04	2,98	3,73
Nombre d'écrans (No.)	23	13	74	50	649	877	78	110	344	347	9	2 574
Recettes (\$'000)	7 027	3 628	20 887	14 596	192 186	326 032	24 829	22 436	108 531	134 493	2 365	857 011
Dépenses (\$'000)	5 788	2 909	19 187	12 948	180 159	300 393	22 809	19 151	94 059	121 700	2 217	781 321
Salaires et avantages sociaux (\$'000)	1 203	502	3 566	2 263	30 612	49 386	3 506	3 472	14 224	22 464	418	131 616
Marge bénéficiaire (% de recettes)	17,6	19,8	8,1	11,3	6,3	7,9	8,1	14,6	13,3	9,5	6,3	8,8

¹ Inclut les cinémas et les ciné-parcs.

Source : Enquête sur les cinémas et cinéparcs, 1998-1999.

Tableau 2
Dépenses publiques au chapitre de la culture par habitant, 1996-1997 à 1998-1999

	Fédérales			Provinciales et territoriales			Municipales ¹		
	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1996-1997	1997-1998	1998-1999
Canada	93	89	93²	59	58	62	48	49	45
Terre-Neuve	79	70	74	71	82	66	22	23	20
Île-du-Prince-Édouard	99	111	123	74	78	74	9	12	11
Nouvelle Écosse	91	95	99	58	63	72	34	32	34
Nouveau-Brunswick	62	58	65	46	55	52	25	25	25
Québec	114	113	126	79	78	89	33	38	30
Ontario	102	100	98	39	40	43	54	53	47
Manitoba	57	54	59	73	75	75	43	52	46
Saskatchewan	40	34	43	63	63	68	51	57	60
Alberta	52	45	45	47	44	45	48	48	52
Colombie-Britannique	38	33	38	71	67	71	77	74	69
Yukon	416	397	467	583	367	347	74	114	17
Territoires du Nord-Ouest	571	434	457	129	122	146	38	34	25

¹ Les dépenses municipales sont établies en fonction de l'année civile.

² Comprennent aussi les dépenses non réparties.

Source : L'Enquête sur les dépenses publiques au titre de la culture, 1996-1997 à 1998-1999.

PUBLICATIONS

87-211-XPB	La culture canadienne en perspective : aperçu statistique Édition 2000 (en papier)	\$31.00
87-211-XIB	La culture canadienne en perspective : aperçu statistique Édition 2000 (version électronique)	\$23.00

Pour commander des publications composez sans frais le 1-800-267-6677

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» — «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 1984.



La culture en perspective

Rédactrice en chef : Marla Waltman Daschko, (613) 951-3028.

Courrier électronique : marla.waltman-daschko@statcan.ca

Rédactrice adjointe : Pina La Novara (613) 951-1573

Courrier électronique: lanopin@statcan.ca

Conception graphique, composition et production : Division de la diffusion, Statistique Canada

Imprimerie : Centre d'impression, Statistique Canada

Renseignements sur les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

Le produit n° 87-004-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 9 \$ CA l'exemplaire et de 27 \$ CA pour un abonnement annuel. ISSN 0843-7548

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	24 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 87-004-XIF au catalogue, et est offert au prix de 7 \$ CA l'exemplaire et de 20 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services. ISSN 1492-7632

Droit d'auteur

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source: Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, 2001. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Renseignez-vous.....

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. Votre opinion sur l'information et les analyses présentées dans le présent numéro ou dans les numéros précédents de *la Culture en perspective* est essentielle. Elle nous permet d'assurer à répondre à vos besoins en information sur les statistiques culturelles au Canada. Veuillez nous faire parvenir vos observations à l'adresse suivante:

Marla Waltman Daschko, rédactrice en chef
La culture en perspective
Programme de la statistique culturelle
Statistique Canada
Ottawa, ON
K1A 0T6



Téléphone: (613) 951-3028;
Télécopieur: (613) 951-9040;
Courrier électronique : marla.waltman-daschko@statcan.ca

Pour plus de renseignements sur les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes au Programme de la statistique culturelle :

Directeur-adjoint, Culture	Brad Ruth	951-6433	ruthbra@statcan.ca
----------------------------	-----------	----------	--------------------

Section des enquêtes culturelles

Chef	John Gordon	951-3498	tom.gorman@statcan.ca
Arts d'interprétation	Marie Lavallée-Farah	951-1571	lavamar@statcan.ca
Cinémas	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca
Dépenses publiques au titre de la culture	Norman Verma	951-6863	vermnor@statcan.ca
Édition du périodique	Tom Gorman	951-3498	tom.gorman@statcan.ca
Film et vidéo - production	Michael Pedersen	951-3305	pedemic@statcan.ca
Film et vidéo - distribution	Fidel Ifedi	951-1569	ifedfid@statcan.ca
Enregistrement sonore et éditeurs de musique	Erika Dugas	951-1568	dugaeri@statcan.ca
Établissements du patrimoine	Fidel Ifedi	951-1569	ifedfid@statcan.ca
Radio et télévision	Lotfi Chahdi	951-3136	chahlot@statcan.ca

Section de la recherche et des communications

Chef	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Marketing et communications	Mary Cromie	951-6864	cronmar@statcan.ca
Répercussions économiques	Michel Durand	951-1566	duramic@statcan.ca
Projets spéciaux	Pina La Novara	951-1573	lanopin@statcan.ca